

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Suisse](#) > Contenu

**RÉVISION** | Le coup de pouce à la retraite anticipée doit être plus ciblé. La commission préparatoire du Conseil des Etats a repris un modèle en ce sens proposé par Didier Burkhalter pour sauver la 11e révision de l'AVS.



© KEYSTONE-archive | Didier Burkhalter.

ATS | 23.04.2010 | 16:20

La 11e révision de l'AVS prévoit de relever l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans en 2015, avec à la clé une économie de 800 millions de francs. La gauche ne veut y consentir que si un geste est fait pour la flexibilisation de la retraite, la droite veut conserver au maximum le bénéfice des économies.

Les deux Chambres fédérales se déchirent donc sur l'ampleur de l'enveloppe à prévoir pour faciliter la retraite anticipée des revenus modestes. Le Conseil des Etats a adopté une version prévoyant d'utiliser 400 millions pour adoucir les pertes de rente pour les personnes gagnant jusqu'à 82'000 francs. Mais le National a biffé tout subventionnement en mars.

Saisie par le ministre des affaires sociales d'un compromis prévoyant une aide pour les revenus jusqu'à 61'500 francs, la commission du Conseil des Etats soutient désormais «un modèle mixte», a annoncé vendredi à la presse son président Alex Kuprecht (UDC/SZ). Elle l'a adopté par 9 voix contre 3, a-t-il précisé.

### Plus social

Toujours devisé à 400 millions, cette version devrait profiter surtout aux personnes gagnant entre 41'000 francs et 61'500 francs. Au bas de cette échelle, partir à la retraite un an avant l'âge légal n'amputerait la rente que de 1,7%, au lieu de 2,8% avec le modèle initial du Conseil des Etats.

Comme Didier Burkhalter, la commission souhaite désormais financer le coup de pouce via le fonds de l'AVS et non les caisses fédérales. Par 9 voix contre 1, elle tient en revanche à ce que ce geste soit limité à dix ans.

Une minorité socialiste aurait voulu porter l'enveloppe à 550 millions de francs. Elle a voté contre le modèle retenu par la commission, mais elle ne s'y oppose pas «sur le principe», a précisé Anita Fetz (PS/BL).

«Ce n'est pas la solution parfaite, mais c'est une aide sociale ciblée qui profitera surtout aux femmes aux revenus modestes qui n'ont pas de caisse de pension», a-t-elle justifié. Au Conseil national, ses chances dépendront de l'attitude du PDC, a estimé la socialiste.

### **Correction automatique**

Selon M. Kuprecht, le fonds de l'AVS présentera un degré de couverture de 106% fin 2011. La commission a prévu un mécanisme de correction automatique si ce taux devait tomber à 45%.

Les cotisations des employés et employeurs seraient alors relevées de 5% chacune et les rentiers seraient privés du renchérissement. A l'approche de la limite, le Conseil fédéral présenterait sûrement une modification de loi, a toutefois estimé M. Kuprecht.

### Suisse

**Source URL (Extrait le 26.04.2010 - 10:02):** <http://www.24heures.ch/actu/suisse/avs-vers-retraites-anticipees-mieux-ciblees-2010-04-23>